



Tadoussac, le 31 mai 2024

Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement du Québec
Monsieur Mathieu Giroux
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

**OBJET : Projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac/ Questions
complémentaires – DQ 10**

Monsieur,

En réponse à votre correspondance du 27 mai dernier, nous vous transmettons les réponses et les informations que nous avons été en mesure de retracer dans les dossiers de la municipalité.

Vous trouverez donc ci-dessous, nos commentaires relativement à chacune de vos interrogations :

1. *Le 9 avril 2024 lors de la première partie de l'audience publique, le ministère responsable a mentionné que le ministère des Transports et de la mobilité durable (MTMD) prenait en charge la gestion de l'accès principal à tous les parcs nationaux au sud des territoires conventionnés. En conséquence, l'autorité de la section du chemin du Moulin-à-Baude reliant la route 138 au parc potentiel et qui serait transformée en route collectrice lui serait confiée (Christian Pelletier, DT1, p. 74). La Municipalité a-t-elle eu des discussions avec le MTMD en lien avec cet éventuel transfert? Le cas échéant, quelle en est la teneur? Ou s'il y a eu correspondance, veuillez la déposer.*

Le dossier de cession de la route collectrice reliant la section en gravier du chemin du Moulin-à-Baude à la route 138, nous vous confirmons qu'aucune discussion n'a été tenue avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). Nous avons discuté avec le ministère responsable du projet du parc des Dunes à l'effet que la municipalité n'avait pas les moyens d'investir dans cette route, autant pour la mise à niveau que l'entretien. Les élus municipaux ont mentionné verbalement lors de diverses rencontres aux responsables de la SEPAQ que toute la route traversant le futur parc national leur serait rétrocédé par la municipalité et que les frais d'entretien estivaux et hivernaux seraient à leur charge.

Il importe de mentionner que deux résidences permanentes sont à l'entrée du chemin de gravier près de la maison de pierre appartenant déjà au gouvernement. La municipalité considère qu'il est du ressort de la SÉPAQ de discuter avec le MTMD pour s'entendre avec eux pour ce chemin et sa mise aux normes comme route collectrice. Aucune correspondance n'a été émise de la municipalité à cet effet et aucune résolution officielle n'a été adoptée à cette étape par la municipalité.



2. *Au sujet de la section du chemin du Moulin-à-Baude reliant la route 138 aux dunes:*
- *Quelle est la largeur de l'emprise actuelle de ce chemin ?*

L'emprise actuelle de la section du chemin du Moulin-à-Baude reliant la route 138 aux dunes est de 12 mètres.

- *Quel budget consacrez-vous annuellement à son entretien? Veuillez fournir l'information ventilée par catégories pour les 5 dernières années.*

Voici le tableau des couts ventilés pour ce chemin :

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
	Déneigement sur 2km Du secteur chemin des battures à la dernière résidence de M Lucien Dufour					
Déneigement 2 km	34 000 \$	33 000 \$	29 000 \$	26 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Entretien période estivale du secteur chemin des battures jusqu'à la route 138 et l'accès à la maison de pierre						
Nivellement chemin de gravier	5 200 \$	5 200 \$	5 200 \$	5 200 \$	5 200 \$	5 200 \$
Ajout de mg 20 gravier	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$
Entretien des fossés	2 800 \$	2 800 \$	2 800 \$	2 800 \$	2 800 \$	2 800 \$
Entretien reseau d'eau et Borne fontaine secteur battures à la maison de pierre	500 \$	500 \$	500 \$	500 \$	500 \$	500 \$
Vérification du barrage et entretien au besoin	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$
Réparation asphalte (Nid de poule)	500 \$	500 \$	500 \$	500 \$	500 \$	500 \$
Signalisation pancarte	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$
Entretien ponceau (Exp:Défaire barrage à castor)	2 500 \$	2 500 \$	2 500 \$	2 500 \$	2 500 \$	2 500 \$
Trappage du castor au besoin.	800 \$	800 \$	800 \$	800 \$	800 \$	800 \$
Vérification journalière du chemin	7 500 \$	7 500 \$	7 500 \$	7 500 \$	7 500 \$	7 500 \$
Administration 15%	8 490 \$	8 340 \$	7 740 \$	7 290 \$	7 140 \$	7 140 \$
Total	65 090 \$	63 940 \$	59 340 \$	55 890 \$	54 740 \$	54 740 \$



A ces montants, il faut ajouter le contrat que nous avons annuellement avec la SEPAQ pour la gestion des matières résiduelles, toilettes chimiques et fournitures au cours de la saison estivale. A noter que les montants ci-dessous sont remboursés à 100% par le ministère.

Pour 2024 ce montant est de 24000\$

Pour 2023, 22 798\$ et pour 2022 20 033\$

Nous savons que le ministère signe également avec un autre organisme, une entente pour l'embauche de ressources humaines afin de contrôler les accès sur le site des Dunes et ce, depuis les trois dernières années.

3. *Le « Tadobus » a été mentionné à quelques reprises au cours de l'audience publique.*

○ *De qui relevait la gestion du Tadobus?*

Le Tadobus était un projet pilote que la Société de développement de Tadoussac a mis en place avec le soutien de la municipalité pour faciliter les déplacements des usagers et touristes au sein du village. Cet organisme était accompagné par l'agente de développement de la municipalité qui s'occupait de la logistique administrative.

Voici un message qui a été destiné à la population en 2019 qui explique le service :

Le retour du Tadou-Bus

Au grand bonheur des travailleurs, des touristes et des citoyens de Tadoussac, le service de transport en commun de Tadoussac, le Tadou-Bus est de retour dans notre village! Grâce à un partenariat entre la Société de développement de Tadoussac (SDT), Croisières AML, la MRC la Haute-Côte-Nord ainsi que la municipalité du village de Tadoussac, le Tadou-Bus est en fonction depuis jeudi dernier!

Tout comme l'année dernière, les passagers pourront bénéficier de ce service gratuitement. Le retour du Tadou-Bus est rendu possible grâce à la collaboration majeure de Croisières AML. C'est en effet avec leur autobus que le service sera assuré. La nouvelle formule propose deux trajets dans le cœur du village soit un allant du Chantmartin jusqu'au quai et un deuxième trajet au départ du quai vers le Chantmartin. Le Tadou-Bus accueillera les clients d'AML, les travailleurs saisonniers, les citoyens et les touristes.

Le projet de transport en commun de Tadoussac se veut une solution concrète pour réduire la congestion dans le noyau villageois. Plus encore, le Tadou-Bus s'inscrit dans une volonté de favoriser le transport en commun et la mobilité active.

Rappelons qu'en 2018, le projet-pilote Tadou-Bus de la Société de développement de Tadoussac (SDT) avait transporté plus de 5 000 personnes du 6 août au 16 septembre soit une moyenne de 127 personnes par jour.

Nous joignons à la présente un document explicatif pour le bilan pour 2018 et 2020 que nous avons retracé dans les archives de la municipalité.



- *Veillez expliquer les raisons qui expliquent l'arrêt de ce service.*
- *Quels étaient les avantages et les défis de ce service?*

Nous ne sommes pas en mesure de vous préciser les arrêts de ce service. Selon des discussions, cela a coïncidé avec la COVID, le départ de personnel à la municipalité ainsi que les frais importants à assumer pour l'organisme.

Les rapports fournis font états des avantages et des défis de ce service.

4. *Y a-t-il actuellement un système de transport collectif public ou privé à Tadoussac? Précisez, le cas échéant.*

Seule l'entreprise AML qui effectue des croisières aux baleines, utilise un autobus pour le transport de sa clientèle au sein de la municipalité. Aucun système de transport collectif n'est présent à Tadoussac.

5. *Veillez déposer la copie de la lettre de transmission au ministre demandant de surseoir à l'intégration du secteur des dunes au projet d'agrandissement des limites du Parc national du Fjord-du-Saguenay (2013), ainsi que la résolution du conseil municipal à cet effet.*

Nous avons été en mesure de retracer la résolution 2013-0119 dans nos dossiers mais aucune lettre n'a pu être retrouvée.

6. *Dans votre mémoire, il est indiqué qu'après que le comité consultatif sur l'avenir des dunes, « un groupe de consultation régional plus large a été mis en place pour poursuivre l'exploration des options proposées » (DM78, p. 3). De qui était composé ce groupe de travail et pendant quelle période a-t-il été actif? Veillez fournir des comptes-rendus de ses rencontres ainsi que tous documents qu'il aurait produits.*

Nous avons eu au moins deux rencontres avec un grand groupe qui comprenait la MRC, l'OBVHCN, le CRECN, l'OOT, Essipit, Tourisme Côte Nord et tous les acteurs locaux. La dernière a eu lieu en mai 2023. Le Parc a participé à ces rencontres et a présenté à chaque fois l'évolution du projet, discuté des préoccupations et répondu aux questions. Il s'agissait d'un organe uniquement consultatif et ne se réunissait pas régulièrement. Toutefois, d'après ce que j'ai compris, l'équipe du Parc s'était également réunie individuellement avec chacun de ces groupes.

Un deuxième envoi des fichiers retracés vous sera transmis en début de semaine prochaine car nous devons faire une recherche approfondie des comptes-rendus et rapport qui en découle.



7. *Des consultations ont eu lieu avec les citoyens entre 2019 et 2023. Comment ont-ils été invités à y participer ?*

Les invitations ont été transmises par nos principaux moyens de communication soit Facebook, le journal municipal le Miroir et des publications via la poste.

8. *Dans votre mémoire, vous suggérez une composition pour un « Comité d'harmonisation ».*

○ *S'agit-il de la Table d'harmonisation dont il est question dans le Document d'information du projet (PR3, p. 44)?*

Le Table d'harmonisation présenté par le Parc est un outil qu'il a utilisé avec succès pour suivre ses objectifs lors de la création d'un nouveau Parc. La composition de la table d'harmonisation en est le reflet. Par exemple, leur mission est la conservation, la science et l'éducation et la composition est composée de conservateurs, d'éducateurs et de scientifiques. Il n'y a généralement qu'un seul représentant élu. Ce que nous avons décrit est différent de cela avec un mandat de développement continu. Ce que nous proposons, c'est un groupe de travail qui serait plus impliqué dans le développement futur du parc et qui serait davantage représenté par des citoyens qui incluent les élu.es et non-élu.es. Ils seraient des collaborateurs et exerceraient une influence sur la planification future. Ce groupe serait mis en place dès maintenant et continuerait à fonctionner jusqu'au jour de l'ouverture et au-delà. La différence d'interprétation de ce groupe est apparue très tôt. Nous avons en mémoire qu'au cours des réunions publiques, les participants n'étaient pas satisfaits de la faible participation des citoyens dans leur conception et du fait que le groupe ne se réunissait qu'une fois par an. Nous pensons que cela aiderait à répondre aux préoccupations actuelles concernant la « perte de contrôle » de notre région, ce qui entraînerait un développement excessif.

○ *Si oui, avez-vous discuté de votre suggestion avec le ministère responsable?*
A noter que nous n'avons pas discuté de cette suggestion avec le ministre.

○ *À quel moment croyez-vous que ce comité devrait être créé?*

Nous croyons que ce comité d'harmonisation devrait être créé rapidement dès l'acceptation de la réalisation du projet par le gouvernement, après les audiences du BAPE et avant le début de l'aménagement et de la mise en place du nouveau Parc national.

9. Concernant la population de Tadoussac :

○ *Quelle est la population de résidents saisonniers en été (excluant les touristes de passage pour une courte période) ?*



La communauté estivale (principalement anglophone) fait partie de la communauté depuis les années 1860. Ils ont participé à la mise en place de toutes les grandes institutions du village et à son développement actuel. À l'heure actuelle, cette communauté compte à elle seule 45 foyers (il existe également une communauté française d'été) et l'on peut estimer à 250-300 le nombre de ses membres s'ils étaient tous réunis en même temps. Des membres de familles de tout le Canada, des États-Unis et d'Europe considèrent Tadoussac comme leur lieu de rassemblement familial.

La communauté a été très impliquée dans le processus de consultation sur le parc. Nous avons eu trois réunions en anglais par Zoom avec le Parc et de nombreux membres de la communauté ont également assisté à des sessions en français tout au long du processus de consultation. Lors de ces réunions, il y avait toujours des membres de chaque famille, souvent plus de 45 à 60 personnes présentes. Il y a eu des périodes de questions, les gens ont fait part de leurs préoccupations et de leurs centres d'intérêt et ont partagé leur dévotion pour les dunes et la riche histoire de leur utilisation des dunes au fil des ans. Deux membres de la communauté ont été interviewés dans le cadre du projet « Mémoire vivante » entrepris par le Parc et qui fera l'objet d'une exposition à la Maison Pierre si le Parc va de l'avant. La communauté Estival est très fière que ce soit un membre de cette communauté qui ait rendu possible la protection de cette zone.

○ *Quelle est le nombre de résidences principales et secondaires dans la municipalité?*
Nous avons 364 résidences principales sur notre territoire ainsi que 61 résidences secondaires.

10. *À combien estimez-vous la population canine dans la municipalité? Veuillez préciser la source de votre information (émission de licences ou autres).*

Nous ne disposons pas de cette information car plusieurs personnes ne viennent pas chercher leur licence. La municipalité a réglementé au fil des ans pour la présence des chiens en liberté car cela fait l'objet de plaintes des utilisateurs des endroits publics.

11. *Est-ce que certains secteurs ou rues de Tadoussac sont interdits aux véhicules récréatifs? Si oui, précisez les lieux et veuillez déposer le règlement afférent.*

La municipalité interdit la circulation des véhicules VR sur la rue Bord de l'eau et tout le secteur qui mène au quai municipal, car la forte affluence de voiture et l'étroitesse des rues dans ce secteur rendent impossible la circulation sécuritaire de ces gros véhicules.

La réglementation concernant la réserve naturelle du Parc Languedoc stipule qu'il ne peut y avoir aucun véhicule, quel qu'il soit - bicyclette, quad, motoneige. Une signalisation importante est mise en place pour s'assurer que les règles sont respectées et elles le sont dans la plupart des cas. Nous comprenons qu'il s'agit d'un petit groupe qui ne pense pas qu'il devrait y avoir de règles, mais cela signifie qu'il y a un sentiment très négatif à l'égard



des VTT au sein du conseil d'administration de la réserve et de la communauté. Une entente a été conclue avec la municipalité pour permettre à une seule motoneige de créer

une piste de ski de fond et de l'entretenir pendant l'hiver. Les chiens sont autorisés sur tous les sentiers mais doivent être tenus en laisse (et tous les excréments ramassés) en tout temps. Aucune collecte de flore n'est autorisée, pas de camping et pas de feu.

12. *Dans votre mémoire, vous mentionnez que vos principaux défis pour la gestion du territoire des dunes est "la surutilisation et la mauvaise utilisation". Veuillez développer.*

Surutilisation et la mauvaise utilisation - Pendant de nombreuses années, nous avons eu un nombre gérable de touristes qui sont venus dans les dunes et les ont utilisées pour des pique-niques, des promenades et des promenades sur la plage sans incident. Parfois, il y avait des weekends sauvages et nous trouvions une masse de bouteilles de bière ou d'ordures, mais cela provenait davantage de notre propre communauté que des « étrangers ».

C'est alors qu'un phénomène intéressant s'est produit. À partir de 2017, 2018 et 2019, nous avons commencé à être inondés de touristes - campant clandestinement - cachés dans les bois et restant des mois d'affilée en laissant un tas d'ordures ; abattre des arbres et allumer des feux de camp qui brûlaient sans couverture adéquate.

Il y avait deux questions difficiles que nous avons eu du mal à gérer. Tout d'abord, nous sommes devenus un site de motocross et, sans surveillance ni restrictions, les week-ends sont devenus un cauchemar de bruit et de plaintes de familles essayant de profiter du calme et de la tranquillité. Aussi nous avons eu des problèmes et des plaintes constantes concernant les VTT. Comme pour tout véhicule récréatif, la majorité des gens les poursuivent de manière responsable. Cependant, nous avons reçu des plaintes constantes au fil des années de personnes qui descendent les dunes en VTT, autour des pique-niqueurs, sur la plage, ce qui n'est pas autorisé, à des vitesses dangereuses et sans aucun respect pour le danger potentiel pour eux-mêmes et pour les autres. Il s'agit d'une question très difficile qui divise la communauté depuis de nombreuses années.

Le deuxième problème concernait les véhicules récréatifs. Les sites de médias sociaux destinés aux amateurs de camping-car ont commencé à parler des Dunes comme d'un lieu de camping gratuit et ils sont venus en masse. Les énormes camping-cars étaient garés tout au long du bord de la falaise et bloquaient non seulement la vue mais aussi l'espace de pique-nique. Ils sont restés toute la nuit et souvent pendant des jours, malgré les panneaux indiquant que cela n'était pas autorisé et sans aucun moyen de faire respecter nos règles, la situation est devenue inacceptable. Le Comité Citoyen du jour a débuté le nettoyage automnal des Dunes et a été dégoûté par les déjections humaines et les ordures trouvées dans les bois et sur les Dunes.

Le conseil de l'époque a apporté des changements en installant de très gros rochers (financés en partie par le ministère) pour bloquer l'accès à toutes les routes secondaires. Nous avons également ajouté des rochers pour empêcher les voitures, les camions et les



camping-cars de pouvoir se garer au bord des dunes. Ces mesures ont bloqué l'accès aux camping-cars et ont été très efficaces. Elles ont également nécessité une surveillance et nous avons enrôlé des bénévoles, nos pompiers volontaires et après de nombreuses discussions, la SQ pour faire des rondes plus régulières et rappeler aux gens les règles interdisant de passer la nuit. C'était à ce point que nous avons embarqué avec le ministre de nous aider avec la surveillance sur les Dunes. Ces actions ont énormément aidé

13. *Quel montant la municipalité a-t-elle investi au cours des cinq dernières années pour la gestion ou l'entretien du territoire des dunes?*

Voir tableau au point 2

14. *Combien la municipalité compte-t-elle de payeurs de taxes résidentiels, commerciaux et industriels ou autres? **707***

15. *En 2018, pourquoi le conseil municipal a-t-il mis fin aux activités du comité consultatif sur l'avenir des dunes?*

Propos de l'ex-maire Charles Breton :

Un comité avait été mis sur pied depuis quelques années et discutait de l'avenir de ce territoire. Pendant ce temps la situation dégénérait vraiment aux dunes. Surtout par la présence de motocross et de vtt ainsi que de plus en plus de camping improvisé. Il fallait prendre une direction pour le secteur.

Le comité tournait autour de quelques possibilités et j'ai demandé de nous donner leurs principales avenues pour les présenter à l'ensemble de la population.

Le comité n'avait pas réussi à faire un choix prioritaire et certaines options n'étaient pas réalistes dont l'implication de la municipalité dans la gestion des dunes qui dépassait nos capacités.

Il y avait aussi l'option d'un organisme pour prendre en charge le territoire, organisme qui avait le grand défaut de ne pas exister et dont personne ne se souciait de mettre sur pied concrètement.

Il y avait une seule option réaliste selon le conseil municipal et c'était de s'asseoir avec la SÉPAQ. C'est pour cette raison que le Conseil est passé à l'étape de discuter avec la SÉPAQ et a remercié le comité. Continuer à maintenir le comité ne changerait rien à la réalité.

La Municipalité a ensuite organisé des assemblées publiques.



16. *Quelles pourraient être les implications pour la municipalité de l'autorisation éventuelle de multiples feux de camp sur le territoire du parc national projeté?*

Notre service incendie doit intervenir à chaque été pour des feux de camps qui dégénèrent et qui sont mal contrôlés par les utilisateurs ce qui met à risque les propriétés de notre municipalité, le parc étant situé à proximité de plusieurs résidences. Nous sommes très sensibles à la préservation de notre canopée.

Nous espérons avoir répondu à vos attentes, et nous demeurons disponibles pour des renseignements supplémentaires.

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Chantale Otis,

Directrice générale

/CO



Rapport Consultation Communauté Estivale le 11 mars 2021

Nombre de participants à la communauté estivale - 50 dont 3 qui ont assisté aux réunions en français - je n'ai compté qu'une seule fois ceux qui ont assisté à plus d'une session.

Tout d'abord, la communauté estivale aimerait remercier le groupe de planification pour son excellente présentation. Le sentiment général était très positif et, à l'instar des autres groupes, ils ont eu le sentiment que leurs préoccupations avaient été réellement écoutées au cours des phases précédentes. La proposition était en effet le reflet de leurs idées.

Le groupe s'est encore réuni pendant 1 heure après la réunion et a réitéré bon nombre des points mentionnés :

1. Sentiers de randonnée - excellent – impatient
2. Nouvelle entrée : Très favorable et nous sommes très conscients que cela contribuera à la tranquillité de la zone en soi en évitant la présence de voitures et de mobil-homes dans les zones de pique-nique et de promenade, bloquant ainsi les vues pour tous.
3. J'ai choisi de ne pas aborder le sujet des VR's dans ce rapport car ils sont essentiellement entre les mains de la municipalité, à l'exception du fait que la nouvelle entrée réduira sûrement le trafic grâce à la nouvelle signalisation et au lien avec la 138.
4. La simplicité de la conception est essentielle et l'intégration à la nature - les conceptions modernes ne sont pas adaptées à l'environnement historique et naturel.
5. Potentiel pour les pistes de ski d'hiver - excellentes idées
6. Camping - se limiter au minimum pour assurer le financement nécessaire et être aussi simple que possible.
7. Chiens - je crains que chaque ménage de notre communauté ait un ou deux chiens ! C'est une question très importante (toutefois, le dresseur de chiens radical n'est PAS représentatif de nous). La question d'avoir un chien en laisse à la marée basse est un cadeau potentiel. Je promène moi-même Pte Rouge jusqu'aux Dunes et retour 2 à 3 fois par semaine, généralement en compagnie d'un couple d'amis et des chiens.
8. Flat Rocks - Il y a une question que j'ai manquée dans le chat. Entre la grande et la petite dune, il y a une zone de rochers plats (une deuxième péninsule plus petite, après la grande). C'est une aire de pique-nique très utilisée par la communauté estivale. La question était - si ce n'est pas pendant une période où tous les feux de camp sont interdits - sera-t-il encore possible d'avoir un feu de pique-nique pour les hotdogs.
9. Accessibilité : Ceci, bien sûr, le plus difficile de tous les sujets avec tant d'idées que nous pouvons être facilement submergés. On m'a demandé de vous envoyer deux points qui doivent être partagés avec les décideurs sur ce point particulier.
 - M. Molson était lui-même membre de la communauté estivale et il est hors de question qu'il exclue sa propre communauté.



- À l'exception d'une famille, qui n'est membre de la communauté estivale que depuis 50 ans, toutes les autres personnes à l'écran représentent la 6e ou 7e génération de leur famille ici à Tadoussac depuis les années 1850.

Réflexions sur la façon dont nous pourrions désigner équitablement l'accès :

Un laissez-passer familial par foyer ayant une adresse à Tadoussac pour inclure les enfants et les petits-enfants.

N'inclut pas la tante Mildred qui vient nous rendre visite tous les 4 ans.

N'inclut pas les cousins étrangers et les autres membres de la famille.

N'inclut pas les invités

Nous avons également discuté du fait que le paiement de l'entrée sera plus facile à avaler pour nos invités, etc. si nous savons que l'argent reste au profit de notre Parc National des Dunes.

10. Conservation - tout le monde est très impressionné par les plans de conservation de la zone naturelle, mais aussi par la volonté de faire prendre conscience à la population de l'importance de l'histoire de cette zone et de ses mystères géologiques et marins
11. Astrologie - Merci d'avoir inclus ces éléments. Personnellement, mon mari et moi étions sur les Dunes la nuit d'il y a deux étés pour le passage de la Lune rouge. Il y avait environ 20 voitures, tout le monde avec des couvertures et pas un seul bruit. Pas de conversation, pas de lumières - c'était absolument magique.

Préparée par Jane Chambers Evans, conseillère municipale